

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Lundi Huit du mois de Novembre à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de la première adjointe au Maire, Madame Liliane MONTOUT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRÉ – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Yane BEZIAT – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. Cédric CORNET (empêché ; pouvoir donné à M. Teddy BARBIN) – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS (excusée ; pouvoir donné à Mme Mévice VERITE) – M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO (excusée ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – MM. Michel HOTIN (excusé ; pouvoir donné à Mme Elodie CLARAC) – Josy LAQUITAINE – Mme Sylvia HENRY ( a définitivement quitté la séance au point n°2) – M. Jimmy DAMO (excusé ; pouvoir donné à M. Louis ANDRE ) – Mme Nina PAULON – MM. Stéphane URIE (excusé ; pouvoir donné à M. Sébastien THOMAS) – David LUTIN (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à Mme Marie-Renée ADELAÏDE) – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à Mme Rebecca BELLEVAL) – Mme Nadia CELINI – M. Julien DINO (excusé) – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN.

**Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.**  
.....

**MODIFICATION DE LA  
DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA  
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS  
MUNICIPaux AU SEIN DES  
ORGANISMES EXTÉRIEURS**

**CM-2021-6S-DAJ-72**

**Vu** le code des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L2121-33 et L2122 et suivants ;

**Vu** la délibération n°CM-2020-2S-DAG-12 du conseil municipal en date du 23 juillet 2020 relative à la désignation des délégués municipaux au sein des divers organismes ;

**Vu** la délibération n° CM-2020-3S-DAJ-27 du conseil municipal en date du 6 août 2020 portant modification de la délibération n° CM-2020-2S-DAG-12 du 23 juillet relative à la désignation des délégués dans les divers organismes ;

**Considérant** qu'en application de la clause générale de compétence (art L 2121-29), cette désignation relève du Conseil municipal ;

**Considérant** que le Conseil municipal peut désigner parmi ses membres, des délégués qui seront appelés à siéger au sein des organismes et ainsi participer à leurs travaux ;

**Considérant** que la volonté du maire que des membres de l'équipe municipale puissent représenter la collectivité au sein des différents organismes extérieurs ;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'optimiser la bonne administration de la commune ;

Sur proposition du maire et en application des articles L5211-8, L2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

#### **DÉCIDE**

**Article 1 :** De modifier la délibération n°CM-2020-2S-DAG-12 du 23 juillet 2020 relative à la désignation des délégués municipaux au sein des divers organismes.

**Article 2 :** D'abroger la délibération n° CM-2020-3S-DAJ-27 du 6 août 2020 portant modification de la délibération n° CM-2020-2S-DAG-12 du 23 juillet relative à la désignation des délégués dans les divers organismes.

**Article 3 :** De désigner comme suit, les délégués appelés à siéger au sein des organismes suivants :

#### **SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA GUADELOUPE (SEMAG)**

REPRÉSENTANTS	CONSEILLERS MUNICIPAUX
<b>1 titulaire</b>	- Guy BACLET
<b>1 suppléant</b>	- Le maire

## SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE (SYMEG)

REPRÉSENTANTS	CONSEILLERS MUNICIPAUX
<b>2 Délégués titulaires</b>	- Jules FRAIR - Jimmy DAMO
<b>2 Délégués suppléants</b>	- David LUTIN - Emmery BEAUPERTHUY

## SYNDICAT INTERCOMMUNALE POUR LA MISE EN VALEUR DES SITES ET DES PLAGES DE GUADELOUPE (SIPS)

REPRÉSENTANTS	CONSEILLERS MUNICIPAUX
<b>2 Titulaires</b>	- Liliane MONTOUT - Sylvia HENRY

## SYNDICAT INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE GOSIER/ABYMES/POINTE-À-PITRE (SIPGAP)

REPRÉSENTANTS	CONSEILLERS MUNICIPAUX
<b>2 titulaires</b>	- Mévice VERITE - Nina PAULON

**Article 4 :** La composition des autres organismes figurant dans la délibération n°CM-2020-2S-DAG-12 du 23 juillet 2020 demeure inchangée.

**Article 5 :** Le maire et la directrice générale des services seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le

**12 NOV. 2021**

Et publication ou notification  
le

**12 NOV. 2021**

Fait et délibéré à Gosier, le 8 novembre 2021

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché  
La Première Adjointe



- Liliane MONTOUT -

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Modification de la délibération relative à la désignation des délégués municipaux au sein des organismes extérieurs

---

Date de transmission de l'acte : 12/11/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 12/11/2021

---

Numéro de l'acte : CM20216SDAJ72 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20211108-CM20216SDAJ72-DE

---

Date de décision : 08/11/2021

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Désignation de représentants  
5.3.6. Autres